

Livre blanc

Comprendre la LCOM

(Loi sur les contrats des organismes municipaux) et ses impacts sur les organismes municipaux du Québec

Introduction

La LCOM – Loi sur les contrats des organismes municipaux, édictée dans le cadre de l'adoption du projet de loi 79, marque un tournant majeur dans la gestion contractuelle des organismes municipaux du Québec.

Adoptée dans un contexte de modernisation et de recherche d'efficacité administrative, la LCOM vise à simplifier, harmoniser et clarifier les règles applicables aux contrats municipaux, tout en maintenant des exigences élevées en matière de transparence, d'intégrité et de saine gouvernance.

Pour les villes et municipalités, les MRC, les régies intermunicipales et les autres organismes municipaux, la LCOM représente à la fois une opportunité de modernisation et un défi d'adaptation rapide.

Contexte et objectifs de la LCOM

Avant l'entrée en vigueur de la LCOM, le cadre juridique applicable aux contrats municipaux était fragmenté entre plusieurs lois et règlements, notamment la Loi sur les cités et villes et le Code municipal du Québec.

Cette dispersion entraînait :

- une complexité accrue dans l'interprétation des règles ;
- des risques d'erreurs ou d'incohérences ;
- un fardeau administratif important pour les équipes municipales.

Les objectifs principaux de la LCOM sont de :

Regrouper et harmoniser les règles de gestion contractuelle des organismes municipaux dans une loi unique .

Alléger le fardeau administratif des organismes municipaux.

Moderniser les pratiques contractuelles.

Favoriser l'agilité organisationnelle et la réalisation plus rapide des projets municipaux.

Renforcer la cohérence et la prévisibilité du cadre légal

Principales nouveautés et enjeux pour les organismes municipaux

Une loi unique pour la gestion contractuelle

La LCOM centralise désormais les règles de gestion contractuelle auparavant éparpillées dans différents textes législatifs. Cette uniformisation facilite la compréhension du cadre légal, la formation des équipes et l'application quotidienne des obligations juridiques.

Allègement des formalités administratives

La LCOM réduit ou élimine certaines formalités jugées redondantes ou à faible valeur ajoutée, notamment en matière de transmission de documents, de certifications et de processus internes.



Plus de flexibilité dans les processus

Le nouveau cadre législatif introduit une plus grande souplesse dans les mécanismes contractuels, tout en maintenant des principes fondamentaux :

- équité entre les fournisseurs ;
- transparence des processus ;
- intégrité et saine gestion des fonds publics.



Impacts opérationnels sur les processus municipaux

La mise en œuvre de la LCOM entraîne des changements concrets dans les opérations quotidiennes des organismes municipaux.

Révision des pratiques internes

Les règlements sur la gestion contractuelle, les gabarits de documents contractuels et les procédures internes doivent être revus afin d'assurer leur conformité avec la LCOM.

Formation et uniformisation

Les équipes juridiques, administratives et opérationnelles doivent partager une compréhension commune de la LCOM afin d'éviter les interprétations divergentes et les pratiques incohérentes.

Suivi et traçabilité

Les politiques de gestion contractuelle, les gabarits de documents et les procédures internes doivent être revus afin d'assurer leur conformité avec la LCOM.



Défis de conformité et de mise à jour des contenus juridiques

L'un des principaux défis liés à la LCOM réside dans la mise à jour continue des contenus juridiques, notamment :

- Les contrats types ;
- Les clauses contractuelles ;
- Les règlements, politiques et procédures ;
- Les guides internes et outils de référence.

Les organismes municipaux doivent s'assurer que ces documents sont :

- Conformes à la législation en vigueur ;
- Uniformes à l'échelle de l'organisation ;
- Facilement accessibles pour les équipes concernées.



L'importance des outils numériques dans le cadre de la LCOM

La LCOM renforce la nécessité de s'appuyer sur des outils numériques fiables afin de :

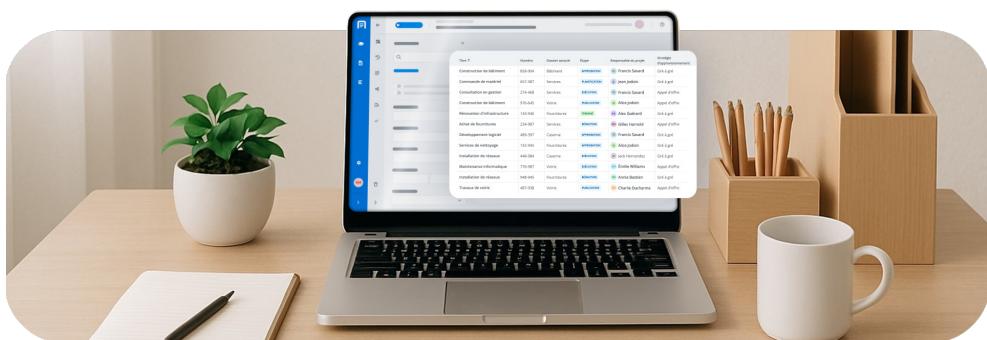
- Centraliser l'information juridique ;
- Réduire les risques d'erreurs humaines ;
- Faciliter les mises à jour législatives ;
- Assurer une traçabilité complète des décisions et des documents ;
- Soutenir l'efficacité opérationnelle des équipes municipales.

Dans un contexte de ressources limitées et d'exigences accrues, la technologie devient un levier stratégique pour assurer la conformité et la performance organisationnelle.



Comment Edilexpert vous prépare à la LCOM

Edilexpert vous prépare à la LCOM en vous offrant un accès immédiat à une bibliothèque complète de modèles de contrats publics conçus pour répondre aux exigences de la nouvelle loi. Dès l'entrée en vigueur de la LCOM, tous nos contenus seront mis à jour et conformes aux nouvelles obligations, ce qui vous permet de rédiger et d'approuver vos contrats en toute sécurité, sans devoir réinventer vos documents. Grâce à la centralisation des modèles, des clauses et des processus de rédaction, votre équipe gagne du temps, réduit les risques d'erreurs et assure une conformité constante, tout en facilitant la collaboration entre les services concernés.



Conclusion

La LCOM constitue une réforme structurante pour les organismes municipaux du Québec. En simplifiant et en modernisant le cadre juridique applicable aux contrats municipaux, elle offre l'occasion de revoir les pratiques, d'optimiser les processus et d'adopter une approche plus agile et cohérente de la gestion contractuelle.

Cette modernisation exige toutefois une adaptation rigoureuse, une mise à jour constante des contenus juridiques et une coordination accrue entre les équipes.

Sources et références

Assemblée nationale du Québec

Projet de loi no 79, Loi édictant la Loi sur les contrats des organismes municipaux et modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif des organismes municipaux.

Gouvernement du Québec – Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)

Communications officielles et documents d'information relatifs à l'adoption de la LCOM.

Code municipal du Québec et Loi sur les cités et villes

Cadre législatif antérieur à la LCOM.

Réseau d'information municipale du Québec (RIMQ)

Analyses et formations sur la modernisation du cadre juridique des contrats municipaux.

Publications et analyses juridiques spécialisées en droit municipal

Commentaires et analyses doctrinales sur l'entrée en vigueur de la LCOM.



**Simplifiez et sécurisez
la rédaction de vos
contrats publics.**

Planifiez une démonstration et découvrez
une nouvelle façon de gérer la rédaction de contrats publics.

edilexpert.edilex.com